

## DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Nos Réf.: Ph.T/ FT/ MT

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2017

Le 22 mai 2017 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Verneuil-Sur-Seine, légalement convoqué le **mardi 16 mai 2017**, s'est réuni à l'Espace Maurice Béjart, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Philippe TAUTOU**, Maire ;

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de : **33** Quorum : **17**

#### Etaient présents :

Mesdames et Messieurs **DESSAIGNES, FRANCOIS-DAINVILLE, LEJEUNE, JEGOUC, BOURDAIN, MAURIN, MOLHO**, adjoints ;

Mesdames et Messieurs **FEDIERE, LENFANT, CHAMPION, BAROUX, PRUVOT, FREJABUE, SOHM, FAUQUET, LEVERT, SEBILEAU, CHRISTOPHOUL, HOISNARD, SASSO, MELSENS**, conseillers municipaux ;

#### Absents représentés :

Catherine **SZYMANEK** représentée par Hervé **MAURIN**,  
Eugène **DALLE** représenté par Louissette **FEDIERE**,  
Pascale **DESHAYES** représentée par Sandrine **BOURDAIN**,  
Martine **MAS** représentée par Anne-Marie **LEJEUNE**,  
Céline **YARD** représentée par Julien **FREJABUE**,  
Tristan **FOURNET** représenté par Michèle **CHRISTOPHOUL**,  
Jean-Claude **GESTIN** représenté par Hélène **SOHM**.

Absents excusés : Sylvie **HOURQUIN**, Anne-Marie **OLIVIER**, Eric **DUPONCHEL**, Rafla **BEN AROUS** ;

Nombre de pouvoirs : **7**

Nombre de conseillers effectivement présents : **22**

Nombre de votants : **29**

Secrétaire de séance : Hélène **SOHM**

Après avoir fait procéder à l'appel nominal et s'être assuré que le quorum était atteint, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

#### **ORDRE DU JOUR :**

Le procès-verbal du conseil municipal du 10 avril est **approuvé à l'unanimité**.

#### **RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES DE LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE**

Considérant le rapport 2016 de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges) adopté en séance plénière du 3 mai 2017, le conseil municipal, **à la majorité** (7 abstentions : MM. MMES FAUQUET, LEVERT, MELSENS et MM. MMES CHRISTOPHOUL, HOISNARD, SASSO, FOURNET représenté par MME CHRISTOPHOUL) **approuve** le rapport joint en annexe de la présente délibération.

#### **MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DE LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT**

Le conseil municipal, **à la majorité**, (MM. et MMES CHRISTOPHOUL, HOISNARD, SASSO, FOURNET représenté par MME CHRISTOPHOUL ne prenant pas part au vote), **donne son accord** à la modification des statuts du Syndicat mixte de la Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine.

## **AUTORISATION DE SIGNER ET DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA REALISATION DE TRIBUNES VESTIAIRES AU COMPLEXE SPORTIF FRANÇOIS PONS**

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, autorise Monsieur le Maire à signer et déposer une demande de permis de construire pour la réalisation de tribunes vestiaires au complexe sportif François Pons.

## **BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS 2016**

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, adopte le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières de la commune de Verneuil-sur-Seine pour l'exercice 2016 tel qu'il figure en annexe de la délibération.

## **DEBAT COMMUNAL SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD) DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL.**

Le conseil municipal, prend acte de la présentation des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'ouverture du débat au sein du conseil municipal qui ont permis aux conseillers de discuter utilement sur les orientations du PADD envisagées.

## **DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX CATEGORIE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS EN MILIEU RURAL**

Le Conseil municipal, à l'**unanimité**, adopte l'avant-projet des travaux de réhabilitation et mise aux normes des écoles primaires La Garenne et La Source – phase 3, pour un montant total de travaux de 435 230,00 €HT, soit 522 276,00 €TTC, décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la D.E.T.R, programmation 2017 et s'engage à financer l'opération de la façon suivante :

Montant de l'opération : 435 230,00 €HT, soit 522 276,00 €TTC,

Subvention D.E.T.R. : 30% du montant des travaux HT, plafonné à 390 000 € soit 117 000,00 €

Montant à la charge de la commune : 405 276,00 €TTC inscrits au budget primitif 2017, article 1341 de la section d'Investissement.

## **ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE L'HOTEL DE VILLE.**

Le Conseil Municipal, à la majorité, (5 abstentions : M. SEBILEAU, MM. et MMES CHRISTOPHOUL, HOISNARD, SASSO, FOURNET représenté par MME CHRISTOPHOUL) autorise Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux et tout document s'y rapportant avec les Entreprises suivantes :

Lot n°1 : Démolition - VRD - Gros œuvre – Carrelage : CIF REHABILITATION pour 238 754,00 €

Lot n°2 : Revêtement de façade : CISCO BATIMENT pour 30 962,70 €

Lot n°3 : Charpente métallique – Couverture – Menuiseries extérieures – Serrurerie : TECMETAL pour 303 126,50 €

Lot n°4 : Étanchéité : SOL ROOF EUROPE pour 8 106,40 €

Lot n°5 : Menuiseries intérieures : CISCO BATIMENT pour 64 390,66 €

Lot n°6 : Plâtrerie : CISCO BATIMENT pour 36 884,98 €

Lot n°7 : Revêtement sols souples- Peinture : VISEU PEINTURE pour 43 940,50 €

Lot n°8 : Chauffage – Ventilation – Plomberie : HELIOENERGIE pour 110 862,86 €

Lot n°9 : Electricité – Courants forts et faibles : GED Ets EMV pour 124 333,79 €

Lot n°10 : Ascenseur : AVRIL SEDAM SAS pour 35 380,00 €

## **CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE UNIQUE RELATIVE A L'OPERATION D'AMENAGEMENT PLACE MENDES FRANCE**

Le conseil municipal, à la majorité, (4 abstentions : MM. et MMES CHRISTOPHOUL, HOISNARD, SASSO, FOURNET représenté par MME CHRISTOPHOUL) approuve la convention avec la Communauté Urbaine Grand-Paris Seine et Oise et autorise le Maire à la signer.

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT POUR LA PRESTATION DE SERVICE DU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS.**

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité, adopte** la convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service du Relais Assistants Maternels, passée avec la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour une durée de 2 ans et **autorise** Monsieur le Maire à la signer.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur Le Maire lève la séance.

Fait à Verneuil-sur-Seine le 22 mai 2017

**Le Maire,  
Président de la Communauté Urbaine  
Grand Paris Seine & Oise**

**Philippe TAUTOU**